

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE
PLACE ST-MARTIN INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2017



Campeau Vinet,

Comptables Professionnels
Agréés Inc.

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE
PLACE ST-MARTIN INC.
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2017

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 11
Renseignements complémentaires	12



Campeau Vinet,

Comptables Professionnels
Agréés Inc.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE PLACE ST-MARTIN INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Bureau d'aide et d'assistance familiale Place St-Martin Inc. qui comprennent le bilan au 31 mars 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits de dons et de revenus d'activités (boite à lunch, SPJF, photocopies et autres revenus) dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, de l'actif court terme et de l'actif net au 1er avril 2016 et au 31 mars 2017.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des éléments décrits dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Bureau d'aide et d'assistance familiale Place St-Martin Inc. au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

CAMPEAU VINET, COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS INC.

Par Laurent Campeau, CPA Auditeur, CA

Laval, le 8 juin 2017

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**PLACE ST-MARTIN INC.****RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2017	2016
	\$	\$
PRODUITS		
<i>Gouvernement Provincial</i>		
MF - Mission globale	76 640	75 577
MF - Halte-garderie	9 550	6 392
CISSS Laval	600	-
<i>Centraide</i>		
Centraide du Grand Montréal	92 400	77 400
<i>Autres sources de revenus</i>		
Fondation Marcelle et Jean Coutu	17 000	-
Avenir d'enfants	10 000	11 334
CRÉ de Laval - MAP	-	35 514
CRÉ de Laval - Journée autocueillette	-	4 300
Ville de Laval - Journée autocueillette	400	-
Ville de Laval - Mobilisation et diversité	1 823	-
Subventions salariales	5 321	7 615
Jardin communautaire	-	1 250
Projet Boîte à lunch	1 060	723
Projet SPJF	1 889	1 604
Autres Revenus	1 165	76
Revenus d'intérêts	237	342
Soutien à l'action bénévole	500	1 000
Revenus Photocopies	119	102
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	129	169
	218 833	223 398
CHARGES		
Frais d'opération (annexe A)	211 677	228 755
Frais d'administration (annexe B)	23 271	19 746
Frais financiers (annexe C)	197	216
	235 145	248 717
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(16 312)	(25 319)

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**PLACE ST-MARTIN INC.****ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

				2017	2016
	Grevé d'affectation (note 11)	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE au début de l'exercice	37 700	26 157	20 818	84 675	109 994
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(10 800)	(5 671)	159	(16 312)	(25 319)
SOLDE à la fin de l'exercice	26 900	20 486	20 977	68 363	84 675

**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE
PLACE ST-MARTIN INC.**


BILAN

AU 31 MARS

	2017	2016
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	150 213	66 949
Débiteurs (note 3)	2 742	3 436
Subventions à recevoir (note 4)	-	4 801
Frais payés d'avance	2 147	3 424
	155 102	78 610
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	20 930	26 730
IMMEUBLE EN VOIE DE CONSTRUCTION (note 6)	10 112	-
	186 144	105 340
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	17 200	16 992
Apports reportés (note 9)	100 137	3 100
	117 337	20 092
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	444	573
	117 781	20 665
ACTIF NET		
Grevé d'affectation (note 11)	26 900	37 700
Investi en immobilisations corporelles	20 486	26 157
Non affecté	20 977	20 818
	68 363	84 675
	186 144	105 340

ENGAGEMENTS (note 12)

AU NOM DU CONSEIL



Administrateur



Administrateur

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**PLACE ST-MARTIN INC.****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(16 312)	(25 319)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement - immobilisations corporelles	5 800	4 750
Apports reportés afférent aux immobilisations corporelles	(129)	(169)
	(10 641)	(20 738)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	694	(1 294)
Subvention à recevoir	4 801	1 772
Frais payés d'avance	1 277	(2 069)
Créditeurs	208	2 198
Apports reportés	97 037	(1 334)
	93 376	(21 465)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(20 522)
Coûts engagés sur immeuble en voie de construction	(10 112)	-
	(10 112)	(20 522)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	83 264	(41 987)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	66 949	108 936
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	150 213	66 949

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants:

Encaisse	150 213	66 949
----------	---------	--------

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2017**

1- CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué le 24 janvier 1995 selon la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, est un organisme de bienfaisance à but non lucratif qui a pour mission de mettre en place les moyens jugés nécessaires pour répondre aux besoins psychosociaux des familles en difficultés de la région. À ce titre, il est exempté d'impôt.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

a) Utilisation d'estimation

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

b) Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont reportés et amortis à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Revenus - intérêts

Les intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Revenus - Autofinancement

Les revenus d'autofinancement sont constatés à titre de produits lorsque l'activité a lieu ou le service est rendu.

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE
PLACE ST-MARTIN INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants:

	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement	20%
Équipement informatique	30%
Améliorations locatives	20%

d) Immeuble en voie de construction

L'organisme capitalise tous les frais de mise en valeur et de construction, y compris les frais généraux directs, liés aux immeubles en voie de construction.

e) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

f) Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans jamais être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE
PLACE ST-MARTIN INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Coûts de transactions

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La juste valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transactions directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

g) Apports reçus sous forme de biens et services

Les bénévoles ont consacré, au cours de l'exercice, un nombre important d'heures pour aider l'organisme à assurer la prestation de services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

De plus, l'organisme occupe ses locaux à titre gratuit. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de l'apport reçu, celui-ci n'est pas constaté dans les états financiers.

h) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3 - DÉBITEURS

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	2 742	3 436

4- SUBVENTIONS À RECEVOIR

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Assemblée Nationale du Québec - Soutien à l'action bénévole	-	1 000
Subvention salariale	-	3 801
	-	4 801

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2017****5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			2017	2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	24 204	17 566	6 638	8 297
Équipement informatique	28 146	24 966	3 180	4 543
Améliorations locatives	15 438	4 326	11 112	13 890
	67 788	46 858	20 930	26 730

6- IMMEUBLE EN VOIE DE CONSTRUCTION

L'organisme a une entente pour un projet en collaboration avec la Société d'Habitation du Québec (SHQ) afin de construire des logements dans le cadre de son projet Avenir de Femmes.

Advenant une situation où le projet de construction ne pourrait être mené à terme, la SHQ s'est engagée à rembourser les sommes engagées jusqu'à présent. Tel que mentionné à la note 7, une marge de crédit a été autorisée en mars 2017 pour financer ces dépenses.

Les sommes comptabilisées à l'actif en voie de construction représentent des coûts engagés afin de développer et construire un immeuble leur permettant de répondre aux besoins des familles de la région en matière de logements abordables.

7- AVANCE BANCAIRE

Le 14 mars 2017, un nouvel emprunt sous forme de marge de crédit a été autorisé pour un montant de 15 000\$, renouvelable en juillet 2018, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,5% et garantie par une surêté gouvernementale en vertu du programme AccèsLogis de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) #ACL-00842. Tous les déboursés devront être autorisés par la SHQ.

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2017****8 - CRÉDITEURS**

	2017	2016
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	882	356
Salaires à payer	15 397	15 709
Remises gouvernementales	921	927
	17 200	16 992

9- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivants:

	Solde 31 mars 2016	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde 31 mars 2017
	\$	\$	\$	\$
Avenir d'enfant	2 500	10 000	10 000	2 500
CISSS de Laval	600	-	600	-
Ville de Laval - Mobilisation et diversité	-	6 714	1 823	4 891
Ministère de la Famille - Halte- garderies	-	14 341	9 550	4 791
Ministère de la Famille - OCF Allocation spécifique	-	68 795	-	68 795
Ministère de la Famille - Mission Globale	-	95 800	76 640	19 160
	3 100	195 650	98 613	100 137

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2017****10- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Solde au début	573	742
Moins : montants constatés à titre de produits	(129)	(169)
Solde à la fin	<u>444</u>	<u>573</u>

11- FONDS GREVÉ D'AFFECTION INTERNE

Le fonds a été constitué dans le but d'acheter une maison de quartier pour éventuellement y relocaliser les locaux de l'organisme et y dispenser ses services à la communauté. L'organisme ne peut l'utiliser pour d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au cours de l'exercice, l'organisme a utilisé 10 800\$ à titre de dépenses dans ce projet. Au 31 mars 2017, le solde de ce fonds est de 26 900\$.

12- ENGAGEMENTS***Loyer***

L'organisme a signé un bail avec la Ville de Laval pour ces locaux. Cette entente prévoit l'utilisation par l'organisme des locaux de la ville sans contrepartie et est renouvelée automatiquement à chaque année, à la condition que l'organisme respecte les clauses mentionnées au contrat.

13 - INSTRUMENTS FINANCIERS**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**PLACE ST-MARTIN INC.****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2017	2016
	\$	\$
ANNEXE A- FRAIS D'OPÉRATION		
Salaires et charges sociales	191 566	197 504
Assurances collectives	3 989	5 207
Activités	6 391	13 818
Comptoir vestimentaire	-	163
Jardin communautaire	822	1 628
Frais de bureau et de réunions	351	959
Associations	781	579
Télécommunications	1 695	1 397
Cuisines collectives	2 959	2 654
Fournitures de bureau et papeterie	3 123	4 846
	211 677	228 755

ANNEXE B - FRAIS D'ADMINISTRATION

Assurances	2 637	2 602
Entretien et réparations	599	3 443
Taxes et permis	173	88
Publicité et promotion	1 547	172
Formation du personnel	5 286	295
Frais informatique	64	810
Honoraires professionnels	5 471	5 409
Frais de déplacement et représentation	1 694	2 177
Amortissement - Immobilisations corporelles	5 800	4 750
	23 271	19 746

ANNEXE C - FRAIS FINANCIERS

Intérêts et frais bancaires	197	216
-----------------------------	-----	-----